



eau 47

Syndicat Départemental d'Adduction d'Eau Potable
et d'Assainissement de Lot-et-GaronneCOMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU JEUDI 25 FÉVRIER 2021

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
18/02/2021

Nombre de délégués en exercice	300
Nombre de membres présents	163
Nombre de voix exprimées	166

L'an deux-mille-vingt-et-un, le vingt-cinq février, à quatorze heures, le Comité Syndical s'est réuni dans douze salles en visio-conférence, comme le prévoit l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 et l'arrêté n°21_038_A de Madame la Présidente du Syndicat EAU47 du 17/02/2021.

n° 21_002_C

Objet de la délibération :

Débat d'Orientations
Budgétaires 2021Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames et Messieurs : Françoise LABORDE (La Sauvetat sur Lède), Jean-Pierre VICINI (Thouars), Julie CASTILLO (Casteljaloux), Guillaume LEPERS (Villeneuve s/Lot), Pierre SICAUD (Castillonès), Pierre IMBERT (Caumont s/Garonne).

Délégués titulaires ou suppléants :Salle des Fêtes de DAMAZAN :

Mesdames, Messieurs :

Christophe MÉLON (Aiguillon), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Jeanne CHAEVALIER (Anzex), Yves SABOURIN (Beauziac), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Jean-Louis MOLINIÉ (Buzet s/Baïse), Michel MASSET (Damazan), Éric JEAN (Grézet- Cavagnan), Bernard GARIN (Leyritz-Moncassin), Maurice PIERRE (Nicole), Isabelle TEULIÈRE (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch-Agenais), Bernard SAUBO (Saint-Léger), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Denis BERTRAND (Villefranche du Queyran)

Salle Carbonnier à CASTILLONNÈS :

Mesdames, Messieurs :

José RAMOS-LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Andrée AUVRAY (Dévillac), Michel DOUSSIGNE (Douzains), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Jean MARBOUTIN (Lavergne), François BOUYOU (Mazières-Naresse), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Stéphane MARTIN (Montauriol), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Christian PENOT (Puysserampion), Thierry TRIAYRE (Rayet), Alain VERGNIAUD (Rives), Janine CHAPPERT (St Colomb de Lauzun), Sophie FREJAFON (St Étienne de Villeréal), Marie-José BONADONA (St Pardoux Isaac), Guillaume GUÉRIN (Sérignac-Péboudou), Jean-Alain BOUTELIER (Seyches), Alain ROLAND (Tourliac).

Publié le

La Régie d'Exploitation à NÉRAC :

Mesdames, Messieurs :

Brigitte CERVERA (Fieux), Denis SOUILHÉ (Francescas), Gabriel SAINT MÉZARD (Lamontjoie), Gérard OLIVIER (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Gilles ROMET (Le Saumon), Jacques CHAPOLARD (Mézín), Francis MALISANI (Moncaut), Jérôme BONNE (Montagnac s/Auvignon).

AGRINOVE à NÉRAC :

Mesdames, Messieurs :

Lionel LABARTHE (Andiran), Hugues DAVID (Nérac), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), François TISSOT (SOS), Daniel FRICARD (Vianne).

Syndicat EAU47 à AGEN :

Mesdames, Messieurs :

David ALEXIS (La Sauvetat de Savère), Guy GRIALOU (St Jean de Thurac), Gabriel GOUDEZEUNE (Saint Maurin), Jany DOTTOR (St Urcisse), Thierry DELPECH (Tayrac).

Salle des Fêtes à FAUILLET :

Mesdames, Messieurs :

Françoise MARBOTTE (Armillac), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Martin LAVOYER (Brugnac), Rémi MOREAU (Coulx), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Gilbert DUFOURG (Fauillet), Emmanuel JEAN (Grateloup St Gayrand), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Alain LARQUEY (Longueville), Nadine LE JEUNE (St Barthélémy d'Agenais), Jean-Michel POIGNANT (St Pardoux du Breuil), Didier RESSOT et Antoine MILANESE (Ste Bazeille), Charles GUFFROY (Tombebœuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais).

Salle des Fêtes à MONFLANQUIN :

Mesdames, Messieurs :

Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard GIROU (Cancon), Véronique PITTON (Casseneuil), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédat), Jean-Marie GARY (Monbahus), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Marie-Hélène CANCE (Monflanquin), René ARCHAMBAUD (Montignac de Lauzun), Pascal DANDY (Monviel), Yoann KEMPEN (Moulinet), Jean-Noël GALINO (Paillolles), Marie-Christine BICHE (St Maurice de Lestapel).

Salle du Foirail à DURAS :

Mesdames, Messieurs :

Chantal TEYSSIER (Agnac), Michel GRIMAUD (Allemans du Dropt), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Alain DELANNE (Duras), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Alain BUGGIN (Loubès-Bernac), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jacques POITEVIN (Roumagne), Michel LAFARGUE (St Martin Petit), Michel JAY (St Pierre sur Dropt), Michel DELIGNAC (Savignac de Duras), Bernard PATISSOU (Soumensac).

Salle du Conseil Municipal à SAINT SYLVESTRE SUR LOT :

Mesdames, Messieurs :

Annie REIMHERRE (Beauville), Alain BAYSSIE (Cassignas), Valérie NODON DE MON DARON (Cauzac), Gilbert GUÉRIN (Dausse), Olivier AILLET (Engayrac), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Guy VICTOR (Hauteffage-la-Tour), Bernard BARRIÈRES (Massels), Sébastien ONEDA (Monbalen), Jean-Marc SCHMITZ et Jean-François BONNET (Penne d'Agenais), Christiane LAFAYE-LAMBERT et Cécile DURGUEIL (Pujols), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Françoise RAMONDOU (St Beauzeil), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (St Sylvestre s/Lot), Jacques BUCHOUL (Trémons), Michel ROUQUIER (Valeilles), Michel LAVILLE (Villeneuve s/ Lot).

Salle du Conseil municipal à FOURQUES SUR GARONNE :

Mesdames, Messieurs :

Patrick YAOUANC (Calonges), André MESSINES (Monheurt), Denis LAMOUROUX (Sainte Marthe), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain BROUILLET (Sénéstis), Alain DALLA-MARIA (Villeteau).

Salle Saint Clair à PORT SAINTE MARIE :

Mesdames, Messieurs :

Jean-Pierre TROUPEL (Cours), Mireille PROVENT (Frégimont), Jean-Pierre PEROLARI (Granges s/Lot), Christine PUJOL (La Croix Blanche), Adrien BEAUDOUIN (Lagarrigue), Jean-Pierre VIGUIER (Lagnac), Thierry BROUILLARD (Port Ste Marie), Ado RUGGERI (Prayssas), Jocelyne TREVISAN (St Laurent), Marie-Thérèse MEROT (St Sardos), Daniel RENTENIER (Sembas).

Salle du Conseil Municipal à FUMEL :

Mesdames, Messieurs :

Jacques DUBICKI- 2 Voix (Blanquefort s/ Briolance), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Didier CAYSSILLE- 2 Voix (Cuzorn), Maxime ALBASI (Fumel), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Michèle LAFOZ (Monsempron-Libos), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), Jean-Marc CHAMANDE (Saint-Vite), Janick CAZETTE (Salles), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre-la-Lémance), Didier BALSAC (Tournon d'Agenais).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames ou Messieurs :

Patrick LABAISSE (Allez-et Cazeneuve), Marielle BREUIL (Bazens), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), Didier RIVIÈRE (Castella), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont de Dessous), Yolande MARIA (Dolmayrac), Georges LEBON (Galapian), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte s/Lot), Joël BERNARD (Laroque-Timbaut), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple s/Lot), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan-Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Patrick CARREGUES (Montpezat-d'Agenais), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marc PÉNICAUD (Saint Salvy), Xavier JOURD'HUI (Ste Colombe de Villeneuve), Patrick BEHAGUE et Michel DAYNES (Ste Livrade s/Lot), William MIALLET (Fourques s/Garonne), Jacques VERDELET (Lagruère), Benoit NUNES (Le Mas d'Agenais), Alain PASCAL et Muriel FIGUEIRA (Marmande), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Pierre GRANGE et Jean-Marie BAZAS (Syndicat des Eaux de Cocumont), Romain JOLLY (Auradou), Pascal Mourgues et Damien LELAURAIN (Bias), Patrice LALO (Blaymont), Philippe AMBROISE (Massoulès), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Bernard REGNARD (St Amans du Peche), Gérard REGNIER et Freddy GUEUDUN (Villeneuve s/Lot), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Jacques MORISÉ (Castelnau-sur-Gupie), Éric DELMOTTE (Caubon St Sauveur), Françoise NOVAK (Lachapelle), David DUSSEVAL (Lagupie), Romain EYGUIÈRE (Moustier), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Laura PÉNICAUD (St Astier), Michel COUZIGOU (St Avit), Denis MORVAN (St Géraud), Jean-Jacques FOULOU (St Jean

de Duras), Mathieu DELIGNAC (St Sernin), Daniel CHATAING (Ste Colombe de Duras), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Bruno SAPHY (Boudy de Bouregard), Christian GILLET (Casseneuil), Line LALAURIE (Castelmoron sur Lot), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Isabelle LABONNE (Lougratte), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jean-Michel BOSC (Montastruc), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Guillaume MIOSSEC (Pinel Hauterive), Bruno RIGAUT (St Étienne de Fougères), Jean-Luc PERRY (St Eutrope de Born), Pierre JEANNEAU (St Pastour), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Christiane LARTIGUE (Ségalas), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Nadège BISSIÈRES (Agmé), Alain LERDU (Birac sur Trec), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Marc BIRAU (Labretonie), Joël COURBIER (Montignac-Toupinerie), Pierre CAMANI (Puymiclan), Denis DUTEIL (Taillebourg), Alexandre BOUSQUET (Varès), Christophe COURREGELONGUE (Virazeil), Serge BERTHOUMIEUX (Dondas), Jean-Louis COUREAU (Puymirol), Yves MAHIEU (St Martin de Beauville), Aurore MOLIE (St Romain le Noble), William BALDI (Montesquieu), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Thierry BOZZELLI (Nérac), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Jean-Michel FOURTEAU (St Pé St Simon), Bruno BUISSON (St Vincent de Lamontjole), Patrice JACQUIN (Ste Maure de Peyriac), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Cyril LAZARTIGUES (Barbaste), Alain LORENZELI (Bruch), Yannick SEMPÉ (Calignac), Serge LARROCHE (Espiens), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Ludovic BIASOTTO (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Calogero ARGENTO (Le Nomdieu), Isabelle LENSEIGNE (Moncrabeau), Nicole GÉRION (Cahuzac), Julien ERNOUT (Doudrac), Sophie MARTIN (Ferrensac), Habib HANANA (Lauzun), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Laurent AUROUX (Montaut), Pierre ZARA (St Martin de Villeréal), Jean-Louis BONETTI (St Quentin du Dropt), Guillaume MOLIÈRAC (Villeréal), James LONGUET (Aiguillon), Jean-Marie PONS (Allons), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La réunion), Nicole BERNADET (Labastide-Castel- Amouroux), Marie-Line CRAGNOLINI (Saint Léon), Jean-Luc MINBIELLE (St-Martin-de-Curton), Grégory CAMARA GONZALES (St Pierre de Buzet), Christine MERLIN CHABOT (Ste Gemme Martailac), Pierre ALLEMAND (Anthé), Christian LAPORTE (Condezaygues), Jean-Pierre MOULY (Fumel), Bruno GUÈDE PIRES (Gavaudun), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Michel PAGES (Monségur), Pascal PAVARD (Montagnac-sur- Lède), Jean-Michel MESSI (St Aubin), Marie COSTES (St Front sur Lémance), Christelle BAISIR (St Georges), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Jean-Pierre LOPEZ (Trentels), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat des Eaux de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Monsieur Gabriel GOUDEZEUNE (Saint Maurin).

DELIBERATION n° 21_002_C

Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2312-1 et D.2312-3 ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment l'article 107-II-4° et 5° ;

VU le Règlement Intérieur du syndicat Eau47 approuvé par délibération n°21_003_C du 25 février 2021, et notamment son **article 13** qui détaille les conditions dans lesquelles est tenu le Débat d'Orientations Budgétaires ;

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) retraçant les informations nécessaires au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT que dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, une séance du Comité Syndical est consacrée au DOB de l'exercice à venir.

CONSIDÉRANT que le DOB fait suite aux propositions des Commissions Territoriales en intégrant tant que faire se peut leurs programmations de travaux et de prestations soumis à leurs arbitrages.

CONSIDÉRANT que le ROB a été transmis à chaque membre du Comité, qu'il doit donner lieu à un débat et faire l'objet d'un vote,

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape essentielle de la procédure budgétaire. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière du Syndicat préalablement au vote du Budget Primitif.

Conformément à l'article L. 2312-1 du C.G.C.T., il doit se tenir au sein du Comité Syndical dans les 2 mois précédant le vote du Budget Primitif. Au cours de ce débat, des orientations doivent être fixées ou entérinées pour permettre l'élaboration du projet de Budget Primitif.

Le DOB a pour objectifs :

- D'établir un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour chaque compétence exercée ainsi que pour les investissements de la structure,
- De piloter les finances du Syndicat EAU47, de façon prospective, en respectant certains ratios prudentiels (capacités d'autofinancement et de désendettement).

Le ROB comprend :

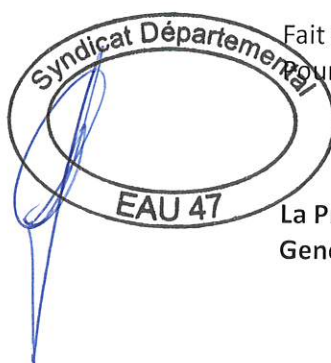
- Les orientations budgétaires,
- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement,
- Les engagements pluriannuels envisagés,
- Des informations sur la structure et la gestion de la dette contractée.

Madame la présidente propose à l'assemblée délibérante de voter afin de prendre acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

le Comité Syndical,
à l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) relatif à l'exercice 2021, selon les modalités prévues par le Règlement Intérieur du Comité Syndical, et sur la base des éléments détaillés dans le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) annexé à la délibération,

AUTORISE Madame la Présidente à prendre toute décision nécessaire à l'application de cette délibération.



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
sur extrait conforme au registre

La Présidente,
Geneviève LE LANNIC